



## Mon indemnité d'équipement professionnel : C'est maintenant !

Voici un article avec le lien correspondant à la pétition en ligne que le SNUipp-FSU lance. A relayer sur vos listes de diffusion.

### Mon indemnité d'équipement professionnel : C'est maintenant !

Prendre des « coûts », ça suffit ! Abonnements, fournitures informatiques, matériel pédagogique, ...Même pour exercer leur métier, les enseignants y sont de leur poche. Intolérable ! Le SNUipp-FSu réclame le versement d'une indemnité d'équipement professionnel. Vous aussi, demandez votre dû !

Indice gelé, frais de déplacement réduits à la portion congrue, déroulement de carrière ralenti, les enseignants ne cessent de prendre des « coûts ». Même pour exercer leur métier, les enseignants y sont de leur poche. Intolérable !

Le SNUipp-FSU propose de changer la donne.

### UN EXEMPLE CONCRET :

Guillaume, 26 ans, enseignant en Seine-et-Marne et affecté pour cette rentrée sur une classe à double niveau de cycle 3 doit renouveler une partie de ses ouvrages didactiques et de son matériel :

* Guides du maître "maths" pour CM1 et CM2 : .....	18,85
* Méthode d'anglais et CD-Rom : .....	140,00
* 15 séquences de géographie : .....	42,00
* Abonnement annuel revue pédagogique : .....	49,90
* Consommables (deux ou trois jeux de cartouches pour l'année)...	100,00
* Renouvellement d'une imprimante :.....	150,60

**Total :..... 501,35 Euros**

### Changer la donne !

Le SNUipp-FSU pose de manière récurrente cette question des dépenses induites dans le cadre professionnel. Il est urgent de reconnaître cet investissement.

Le SNUipp-FSU demande **la création d'une indemnité d'équipement professionnel de 1 500 euros** tous les 5 ans pour tous les enseignants. Cette proposition reprise dans plusieurs rapports doit maintenant devenir concrète.

**Réclamons notre dû ! Mon indemnité d'équipement professionnel, c'est maintenant  
Signez la pétition !**

Voici l'adresse de la pétition :

<http://www.snuipp.fr/phpPetitions/index.php?petition=8>